

Vous êtes :

- Un particulier (ancien étudiant, parent d'étudiant, militant de l'éducation...),
- Une association, une fondation, une collectivité,
- Une entreprise, un groupement d'entreprises,

Vous souhaitez participer à un projet d'innovation scientifique ou pédagogique, accompagner l'internationalisation des formations, favoriser la diffusion des connaissances, parrainer les idées et les talents de demain...

Rejoignez la Fondation : devenez donateur !

Tous les donateurs contribuent au fonctionnement de la Fondation. Le montant et la nature des dons sont totalement libres. Associés à la vie de l'Université, vous êtes informés des activités de la Fondation et de l'utilisation de vos dons.

Vous bénéficiez de déductions fiscales :

- 60% du don versé par les entreprises et groupements soumis à l'impôt sur les sociétés (IS).
- 66% du don versé par les personnes soumises à l'impôt sur le revenu (IR).
- 75% du don versé des particuliers soumis à l'impôt sur la fortune (ISF).

Dès réception de votre don, la Fondation vous adresse un reçu fiscal

Retournez ce bulletin et adressez un chèque à l'ordre de la Fondation de l'Université de Corse - Università di Corsica Pasquale Paoli -BP 52 -20250 Corte

Nom : Prénom :

Société :

Adresse postale :

Adresse mail : Mobile :

Je donne à la Fondation de l'Université de Corse

20 €

100 €

200€

500 €

Autre montant :€

A ringrazià vi !